



Angoulême, le 25 mars 2022

Objet : Tombola diocésaine 2022.

Destinataires : Directeur d'établissement, Bureau APEL, Professeur, Elève.

Madame, Monsieur,

Voici venu le temps de la tombola diocésaine dont **le but est de contribuer au financement de la formation des futurs prêtres de la Charente**. Le tirage aura lieu durant la kermesse, le samedi 11 juin à 14h.

Vous allez recevoir des **carnets de tickets à distribuer aux élèves** : les carnets sont constitués de 10 tickets et d'une communication sur la réouverture en septembre 2022 de la librairie religieuse à la maison diocésaine.

Voici quelques consignes pour mener à bien la vente et le retour des tickets :

1. Ne pas défaire les **agrafes** des carnets.
2. Inscrire le nom et le numéro de téléphone du **vendeur** ainsi que le nom de l'**établissement scolaire** sur le verso de la dernière souche de chaque carnet.
3. Inscrire le nom des **2 meilleurs vendeurs de votre établissement** (2 pour le primaire, 2 pour le collège et 2 pour le lycée) sur l'enveloppe de retour.
4. **Les enveloppes retour (souches de tickets et l'argent récolté) doivent être retournées le vendredi 3 juin 2022 au plus tard à l'accueil de la maison diocésaine.**
5. **Chaque meilleur vendeur de vos établissements recevra un chèque-cadeau de 30 euros chez Cultura**, à condition d'avoir vendu au moins 5 carnets.
6. **L'APEL de votre établissement se verra reverser 20% des ventes** par le Diocèse d'Angoulême pour contribuer à financer vos projets d'année !

Un grand merci d'avance pour votre participation !

L'équipe Tombola

Mail : tombola@dio16.fr

Tel : 06 06 77 72 48

ASS. DIOCESAINE D'ANGOULÊME
226 rue de Bordeaux
16000 ANGOULÊME
Siret : 317 409 415 000 13
APE : 9491 Z